

Vosges

BOUZEY

## L'étang de la Comtesse, site rare sous surveillance

S.K.



*Situé à deux pas du lac de Bouzey, l'étang de la comtesse est un site naturel sensible appartenant à la commune de Sanchey et géré par le Conservatoire des sites lorrains. Photo Eric Thiébaud*

« Les feux sont interdits, on en voit régulièrement des restes. Les véhicules à moteur sont interdits, mais souvent on y voit des motos... Nous effectuons des tournées avec la gendarmerie et des agents de l'ONF. Récemment encore, nous avons coincé des gars à moto. Il y a eu distribution de PV. Et pour certains, si on les croise à nouveau, cela risque fort d'aller sûr qu'à la saisie », regrette et avertit tout à la fois [le premier magistrat de Sanchey, Gilles Dubois](#). Une commune riveraine du réservoir de Sanchey qui est propriétaire du site protégé de la tourbière et de l'étang de la Comtesse. Cela alors qu'on est sur le ban communal de la localité des Forges, presque à cheval sur la forêt de Darnieulles. Ce qui pourrait passer pour une étrangeté s'explique historiquement. C'est en 1989 qu'un prédécesseur de Gilles Dubois, conscient de la valeur patrimoniale et pédagogique du site décide [de l'acquérir et d'en confier la gestion au Conservatoire des sites lorrains](#). Nul ne sait ce qu'un propriétaire privé aurait fait des lieux. Sans doute pêcherait-on dans l'étang, comme cela s'est fait durant des décennies depuis la nuit des temps. Il est vrai qu'un incident survenu dans les années 1980 s'est révélé bénéfique : une fuite dans la digue de l'étang a révélé une zone tourbeuse favorable à la biodiversité. « Les tourbières de plaine sont rares. C'est un espace naturel sensible dont on prend soin en collaboration avec le Conservatoire des sites lorrains, l'ONF (Office national des forêts), la commune de Darnieulles et la communauté d'agglomération d'Épinal », explique le maire de Sanchey.

Une CAE qui participe, comme pour le lac de Bouzey, à un nettoyage régulier. Et a, surtout, réalisé (et vient de rénover en grande partie) [un cheminement piétonnier en bois](#) afin que les promeneurs et autres scolaires puisse admirer la faune et la flore sans la mettre en péril. Hors de question de marcher sur les droséras ou les nymphéas, de perturber les batraciens et les oiseaux.

